

● Transformer et commercialiser des PPAM en plantes sèches

📄 **A50**

Durée 2 jours

DATES 6, 15 Février 2024

Lieux Sommières et
Monoblet

Intervenant Gérard Deleuse,
Chargé de mission filière PPAM -
Interbio Occitanie

Public
Toute personne produisant des PPAM
ou cours d'installation

Pré-requis : être déjà
« initié » aux PPAM ou avoir suivi
la formation « A47 - Découvrir la
filière PPAM »

Cette formation comprend
un module à distance de 2h
présentant la filière PPAM.

Objectifs

- Comprendre comment obtenir des produits de qualité, la réglementation et les aspects techniques (matériel, coût, dimensionnement) nécessaires à la transformation en plantes sèches.
- Approcher les différents postes de dépenses liés à la transformation / commercialisation.

Programme

Transformer en plantes sèches et produits dérivés :

- Comment obtenir des produits de qualité ? Quelles méthodes liées à l'élaboration de sirops et plantes séchées ? Quelles modalités techniques (matériel de cuisson ou de séchage..)?
- Dimensionnement de l'atelier de transformation.
- Visite d'une exploitation agricole qui transforme et commercialise une

- Être en mesure de définir un positionnement adapté pour ses produits, et être au courant des réglementations qui s'appliquent sur la vente de PPAM (focus sur les produits alimentaires tels que tisanes, sirops).

gamme variée de produits issus du séchage des PPAM.

Commercialiser les plantes sèches et produits dérivés :

- Réglementation à respecter pour commercialiser ses produits (exercice appliqué sur l'étiquetage des tisanes).
- Rencontre avec un producteur pour échanger sur sa stratégie commerciale.